

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 600 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 700 francs

par M. GROSPÉLIER, paraîtra prochainement dans le *Bull. de la Soc. Linnéenne de Lyon*.

Trametes hexagonoides Fr.

Large plaque à consistance de liège, se séparant facilement de son support, de couleur ocre bistre, un peu fuligineuse par endroits, trouvée dans l'encoignure d'un hangar, présentant, par îlots, de nombreux coussinets plus ou moins en relief, formés par des tubes, en partie libres. L'orifice des pores, quelques-uns laciniés, la plupart hexagonaux, mesure de 2 à 3 mm de diamètre.

BOURDOT considère ce *Trametes* comme étant une forme du *Lenzites quercina* qui s'est développée sur poutre de chêne, dans un lieu humide.

Xylaria Oxyacantae Tulasne.

Stroma (3 à 7 cm de haut sur 2 à 3 mm de large), vilieux à la base, le plus souvent flexueux, parfois simple, alors arrondi, avec l'extrémité longuement acuminée, plus fréquemment comprimé par endroits, bifide, subdivisé ou palmé-digité au sommet; recouvert d'abord, sur les deux tiers supérieurs, environ, d'une fine poussière blanc-jaunâtre, formée par la présence de nombreuses conidies, plus tard des périthèces brunâtres, plus ou moins proéminents, apparaissent; ils sont répartis irrégulièrement sur la surface du stroma qui le rend tuberculeux, sauf au sommet qui reste stérile.

Parmi les spécimens exposés, seuls quelques-uns étaient à l'état conidien. Ils ont été trouvés au Parc St-Alban, à Lyon-Monplaisir sur les fruits de *Crataegus oxyacantha* ayant longtemps séjourné à terre. Espèce rarement signalée en France.

Comme l'an dernier, nous avons joint à l'exposition mycologique un concours scolaire de collections d'Histoire naturelle qui fut très apprécié par le public. Dix-huit jeunes naturalistes roannais ont été primés.

PARTIE SCIENTIFIQUE

CIRRE OU CIRRHE

par Fernand MOREAU (Caen).

Le nom de cirre ou de cirrhe est donné par les naturalistes à des organes divers : les zoologistes désignent ainsi des plumes spéciales placées aux deux narines des Oiseaux, les barbillons dont sont pourvues les lèvres de certains Poissons, des appendices que portent des Annélides, des Cirripèdes, des Crinoïdes, des Insectes, les organes locomoteurs des Rotifères, les tentacules des Anémones de mer, les organes copulateurs de divers animaux, Mollusques, Trématodes, etc., les éléments filiformes des lamelles branchiales des Huitres et d'autres Mollusques. Pour les botanistes, les cirres ne sont autre chose que les vrilles que forment, par exemple, les rameaux des Vignes ou les feuilles des Vesces. Les protistologues appliquent le même nom à des appendices des Infusoires. Le filament muqueux qui contient les spores de Champignons engluées dans une sécrétion visqueuse que les mycologues voient sortir de certains appareils en forme de bouteilles (périthèces ou pycnides) à la manière dont, sous la pression du doigt, s'écoule le contenu d'un tube de vaseline, reçoit aussi le nom de cirre. Enfin les météorologistes emploient encore ce mot, le plus souvent sous la forme latine de cirrus (ou cirrus), pour désigner des nuages élevés, blancs, effilochés, rappelant des balayures et qu'on appelle communément des queues de chat.

Il est peu de caractères communs à toutes ces formations : la plupart sont des ornements, ou des organes d'accrochage, de fixation ou de

mouvement ; leur nom évoque l'idée de productions filamenteuses souples, flexibles, d'appendices filiformes, de franges, de touffes de poils. Ces traits sont en rapport avec le sens du mot latin *cirrus*, d'où le mot cirre est manifestement tiré. Chez les Latins, un *cirrus* désignait une touffe ou une boucle de cheveux, des cheveux réunis en un toupet, ou encore une crête, une houppe sur la tête d'un oiseau, une grappe ou un bouquet de fleurs, le bras d'un polype, les branchies d'une huître, une frange d'une étoffe. Ces sens variés justifient les emplois divers du mot cirre et expliquent sa présence dans la composition de nombreux noms de taxa, comme par exemple les Cirripèdes (Crustacés), les Cirratuliens (Annélides), les Cirridides (Poissons), les genres *Cirrhina*, *Cirrotheuthis*, *Cirratulus*, *Cirrinereis*, *Cirrobranche*, parmi les animaux, *Cirrhopetalum*, *Cirrhea*, chez les végétaux, et de nombreuses espèces : *Microascus cirrosus*, *Pleurage cirrifera*, *Cyphella cirrato-pilosa*, etc...

Ces noms ont reçu de leurs auteurs l'orthographe cirr ou cirrh, comme le nom de cirre se rencontre avec ou sans h.

L'étymologie du mot dicte son orthographe rationnelle ¹.

Cirrhé implique une étymologie aux dépens d'un mot grec qui comprendrait la succession de deux r, le premier affecté d'un esprit doux, le second avec un esprit rude : rrh. Ainsi écrivons-nous Pyrrhus et mer Tyrrhénienne, transcription des mots grecs Purrhos et Turrhenikon Pelagos, mais il n'y a pas de mot grec comprenant la succession rrh et qui soit à l'origine du *cirrus* latin.

Le substantif grec Kirrha désigne bien une nymphe éponyme de la localité de Kyrrha, le port de Delphes ; l'adjectif Kirrhos qui veut dire roux a donné son nom à la terre d'ombre, cirrhographique, utilisée dans les arts, à la cirrholite des minéralogistes, et à la cirrhose, nom ancien d'une maladie du foie que caractérisaient des granulations rousses (le mot cirrhose, de nos jours, désigne une tout autre maladie) ; mais le mot latin *cirrus* est d'une autre origine.

C'est sur lui qu'il faut modeler l'orthographe des cirres des naturalistes et celle des dérivés du mot *cirrus*. Peut-être se croira-t-on dans l'obligation de conserver l'h aux noms latins de genres et d'espèces, là où les auteurs qui les ont créés ont eu la malencontreuse idée de le mettre ; dans tous les autres cas, l'h parasite doit disparaître. On écrira en particulier Cirripède sans h ; « cirrhipède » signifierait « qui a les pieds fauves » et mériterait d'être rejeté en ce qu'il unit un radical grec et un radical latin ; mais on conservera l'orthographe que BERKELEY et BROOME ont donnée au nom spécifique du Champignon *Lasio-sphaeria cirrhostoma*, parce qu'il rappelle la couleur jaune du périthèce.

En conclusion, nous écrirons cirrh quand il s'agira d'évoquer la couleur rousse, cirr où on voudra rappeler le *cirrus* latin. Dans les cirres des naturalistes, comme dans les cirrus des météorologistes, l'h est superflu. Les Allemands et les Italiens ont raison d'avoir fait correspondre à notre mot de cirre respectivement ceux de Cirren et de cirro.

Pour la même raison de dérivation à partir de *cirrus*, nom masculin, le nom français de cirre doit demeurer au masculin (on dira un cirre) et ne pas être employé au féminin, comme on l'a fait parfois.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 21 septembre 1957.

1. Dans les deux paragraphes qui suivent, les trois lettres rrh représentent, la première un r grec affecté d'un esprit doux, la seconde et la troisième rh la lettre grecque r affectée d'un esprit rude.